

ABONNEMENT.

Saumur : 30 fr.
6 mois : 16
12 mois : 9
Poste : 35 fr.
6 mois : 18
12 mois : 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la reproduction,
avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

SAUMUR
8 Août 1882.

BULLETIN

L'occupation de Suez par les troupes anglaises provoque une irritation générale, et les commentaires de la presse européenne laissent aucun doute sur les sentiments des puissances.

En vain l'Angleterre répand-elle à dessein l'ait-elle soutenir, par son ambassadeur à Constantinople, qu'en s'installant aux bords du canal elle n'entend nullement entraver le service collectif de police et de surveillance navales qui se concertent à Constantinople. L'opinion s'émeut à bon droit et réclame qu'une action isolée, décisive, se substitue à l'intervention commune.

A Berlin, sans doute, la haine contre la France conseille une certaine complaisance pour l'entreprise des Anglais. Dans les résolutions gouvernementales, on préfère à la neutralisation du canal le protectorat avoué de la Grande-Bretagne, c'est-à-dire l'exclusion absolue de la France.

Toutefois la Post et la Gazette de Voss s'émeuvent de voir l'Angleterre agir seule et en son propre nom, quand elle accepte d'autre part le principe d'un accord et d'une action commune. La Gazette de la Croix va jusqu'à dénoncer l'Angleterre d'une coalition européenne si elle veut s'emparer de l'Égypte ; et la Gazette nationale, en exprimant la même idée, doute que l'Angleterre veuille jouer si grosse partie.

En Autriche, le sentiment public s'affirme avec énergie. La Gazette allemande et la Nouvelle Presse libre exhortent la Turquie à la résistance, lui assurant contre l'Angleterre le concours de toutes les puissances. Lui-même, le journal officieux, le Fremdenblatt, déclare que le Sultan seul est souverain en Égypte, et que l'Angleterre se doit subordonner à lui.

La Russie témoigne de ses sentiments plus utilement que par des paroles. Elle multiplie ses conseils, et se résout même à d'importants sacrifices pour activer l'intervention de la Porte en Égypte, au grand déplaisir des Anglais. Le Trésor ottoman offre, comme garantie des sommes qu'il emprunte en ce moment à la Banque ottomane, les espèces destinées à payer les termes échus de l'indemnité de guerre due à la Russie, et la Russie approuve la combinaison !

En Italie, le Diritto, tout en protestant de la sympathie de l'Italie pour l'Angleterre, ne peut s'empêcher de condamner les actes des troupes de la reine en Égypte.

Enfin l'Espagne se montre impatiente d'entrer dans le concert de l'Europe et de participer aux résolutions communes en présence des prétentions isolées de l'Angleterre. Une dépêche privée assure que les puissances ont agréé ce vœu, et que l'Angleterre seule, peu soucieuse d'ajouter une force nouvelle à la ligue générale dont elle se sépare, n'a pas encore fait connaître si elle admet l'Espagne à la Conférence. Mais cette nation n'attend pas qu'on l'ait appelée officiellement à la Conférence. Hier, le Libéral, étudiant les conséquences de l'occupation de l'Égypte par les Anglais, déclarait que l'Europe doit s'y opposer et mettre à profit la circonstance pour réclamer énergiquement Gibraltar.

Telles sont les dispositions générales en présence de la conduite tenue par les Anglais. Cette animosité, qu'inspirent à la fois les intérêts et la dignité des peuples européens, présage à nos voisins une résistance avec laquelle il faudra compter.

LA CRISE MINISTÉRIELLE.

M. Duclerc aurait définitivement accepté de former un cabinet de conciliation.

Il ne s'est mis à l'œuvre que hier matin et a réuni vers midi ses futurs collaborateurs au ministère de la guerre, où l'on a déjeuné.

Le nouveau ministère se trouvait composé hier soir de :

M. Duclerc, président du conseil, ministre des affaires étrangères.

M. Devès, ministre de la justice, garde des sceaux.

M. de Marcère, ministre de l'intérieur.

M. Tirard, ministre des finances.

M. Pierre Legrand, ministre du commerce.

M. Duvaux, ministre de l'instruction publique.

M. Carnot ou M. Rousseau, ministre des travaux publics.

MM. de Mahy, le général Billot, l'amiral Jauréguiberry, Cochery, conservent leur portefeuille.

Si la constitution du cabinet n'a pas été complétée hier, c'est, paraît-il, le refus de M. de Fallières qui a fait échouer la combinaison.

Au dernier moment, le portefeuille de l'intérieur avait été offert à M. Fallières et celui de l'agriculture à M. Pierre Legrand. Ce dernier avait déclaré qu'il subordonnait son acceptation à celle de M. de Fallières. Or, celui-ci ayant, en fin de compte, décliné les offres du Président de la République, M. Legrand s'est également retiré.

On compte que si la Chambre accepte ce cabinet, la session sera close samedi. Mais la date de la rentrée sera très-avancée. Elle aura lieu le 4^o octobre.

On affirme que les sous-secrétaires d'Etat seront supprimés.

Le ministère se présenterait aujourd'hui devant les Chambres.

Est-ce définitif ? On n'ose y penser. Voici une nouvelle dépêche qui laisse des doutes :

« La difficulté pour la combinaison ministérielle consiste dans le choix des titulaires de l'instruction publique, de l'intérieur, des travaux publics et de la justice.

« Voilà les renseignements que donne le Temps, en ajoutant que M. Duclerc continue ses négociations. »

On assurait enfin hier que s'il n'avait pas

réussi d'ici la fin de la journée, M. Duclerc remettrait immédiatement ses pouvoirs à M. Grévy.

M. Grévy aurait déclaré à plusieurs candidats ministres qu'il donnerait sa démission plutôt que de provoquer la dissolution de la Chambre.

Chronique générale.

Les suspensions de traitement OU L'ARBITRAIRE RÉPUBLICAIN.

Nous avons reproduit hier, à notre chronique locale, la dépêche adressée d'Angers à l'Agence Havas, et relative à des suspensions de traitement infligées à divers ecclésiastiques du diocèse qui auraient refusé, le 14 juillet, de laisser paroisser la façade de leurs églises et de remettre aux autorités les clefs du clocher.

Nous nous associons aux réflexions du Français sur cette information, que nous n'accueillons du reste que sous les plus expresses réserves :

« Nous demeurons stupéfaits de la tranquillité avec laquelle l'agence officieuse annonce ce fait. Pourrait-elle donc nous dire en vertu de quelle loi, de quel article organique ou non, le ministre prétend infliger aux membres du clergé des suspensions de traitement ? Cette loi, nous ne la connaissons pas. Et, d'ailleurs, si elle existait, M. Paul Bert n'eût pas eu besoin de proposer le projet que vient d'examiner une commission de la Chambre.

« Nous regrettons vivement qu'il n'y ait en ce moment aucun ministre responsable. Autrement, nous insisterions pour que le gouvernement fût mis en demeure de dire sur quoi il fonde les mesures arbitraires qu'il a prises. Il faut absolument que des explications nous soient données sur ce point avant les vacances. »

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

CLÉRICALE !..

PAR M. CLAUDE de CHANDENEUX.

CHAPITRE XII

(Suite.)

Après avoir lutté quelques minutes contre la crainte inspirée par son père à tout son entourage, à lui surtout, qui le vénait et le redoutait à la fois, il harda l'observation pleine de justesse qui brisait ses lèbres.

— Mon père... vous ne sauriez oublier, dans votre légitime indignation, que la loi française vous a permis de vous opposer à la publication de votre union contractée en Angleterre sans votre consentement, sans la publication ordonnée dans notre pays, sans affichage légal, offre tous les caractères de la clandestinité.

M. Bourgeat ne daigna pas répondre. L'ingénieur, qui supposait donner un aliment plus sain à la douleur paternelle en lui ouvrant cet horizon de nombreux exemples d'union follement nouées, en dehors des règles établies par nos

lois et nos usages, et que les familles avaient fait rompre.

La législation avait prévu ces cas de désobéissance filiale ; les tribunaux les punissaient, en rendant nul et sans effet pour l'avenir des conjoints, le cérémonial étranger auquel ils avaient demandé la consécration de leur révolte.

Enfin, le père, bravé dans sa puissance, n'avait qu'à dire un mot pour que le fils commençât aussitôt, en son nom, les premières démarches légales.

Le vieillard écoutait, sans que sa physionomie trahît les impressions que ce conseil éveillait en lui.

Sa lèvre, par un pli méprisant, montrait seule que les paroles de son fils pénétraient l'enveloppe impassible.

Enfin, soulevant sa paupière injectée, mais d'une voix profonde :

— Assez, mon fils, dit-il avec hauteur. Vous jugez en homme. Je juge en père. Je ne livrerai pas le nom de la fille révoltée à la publicité des tribunaux. Ce qui suffit à sa conscience est accepté par mon mépris.

Et comme Geneviève lui prenait les mains, comme Léon tentait de le faire revenir sur sa décision :

— Elle est morte !... vous dis-je ! répéta-t-il d'un ton péremptoire ; elle est morte !... n'en parlons jamais.

Cet ordre cruel dut s'accomplir. Lui-même décrocha du mur de son cabinet le portrait, datant d'un an à peine, où Lucy s'épanouissait dans tout l'éclat de sa beauté blonde.

Il ferma la chambre de la jeune fille, toute pleine des objets aimés, toute embaumée de souvenirs, comme on clôt un cercueil.

Et, cette exécution faite, il revint s'asseoir, farouche, entre ses livres socialistes et ce qu'il appelait « ses reliques d'exil », car le vieux condamné politique n'avait d'autre culte que la révolution sociale et, lorsqu'il souffrait comme à cette heure douloureuse, sans religion, sans culte, sans appui moral, c'était dans les utopies révolutionnaires qu'il venait chercher du soulagement.

En trouvait-il ?...

Il s'enferma comme un vieux loup traqué, refusa la société de ses enfants, repoussa même Jeannine qui le contemplait avec des yeux dilatés de surprise et aussi de frayeur.

Léon, d'humeur maussade, quitta la villa presqu'aussitôt, sous prétexte d'affaires négligées par sa course inutile dans le Midi. Il avait beaucoup d'affaires, sans doute, car Fontenay ne le voyait guère. Pourtant, il ne paraissait pas augmenter sa fortune, dans ce perpétuel mouvement de capitaux et de jeux de bourse.

Geneviève, à laquelle il ne jugeait pas convenable de demander la moindre explication, le pouvait

seulement soupçonner aux variations de son caractère, suivant qu'une opération réussissait ou s'effondrait, et aussi aux signatures qu'il exigeait parfois de sa complaisance.

Ce n'était point ce qui alarmait Geneviève, trop inexpérimentée pour deviner quels abîmes sont au bout des spéculations hasardeuses. Les joies envolées de son intérieur, le refroidissement progressif d'une union où elle apportait toujours la même chaleur de cœur, et ne recevait plus qu'une affection polie — s'il est permis d'appliquer la politesse aux sentiments, hélas ! — amenaient bien autrement de tristesse sur son jeune front.

Ce soir-là, se voyant seule dans la villa morne, son mari retourné vers Paris, son beau-père enfermé dans son appartement, Jeannine endormie, le grand silence d'octobre régnant déjà sur la campagne sombre, Geneviève se souvint de son petit protégé, bien oublié pendant les pénibles scènes du retour.

Elle jeta un capuchon sur sa tête et courut au jardin, où, dans la maisonnette inoccupée du jardinier, elle savait retrouver Jacques Ferrat.

Jacques Ferrat... Quel rapprochement inexplicable !... Allait-elle découvrir dans cet avorton malingre l'un des héritiers de M. Martel ?... S'agissait-il seulement d'une coïncidence de nom, au moins surprenante ?

Le boiteux sortit aussitôt de la maisonnette et

de régime républicain sans Dieu, —
ceux qui donnent à plein collier
le système, — au même régime que
les Frères, non pas depuis cinquante ans,
mais seulement depuis cinq ou six se-
maines. Le plongeon serait bientôt fait.
Quand ils n'auraient plus, plantureuse-
ment, à leur disposition, la caisse publique,
est-à-dire l'argent de tout le monde, même
ceux qui à aucun prix ne leur confi-
ent leurs enfants, nous verrions donc un
à quelles portes et à quelles bourses
républicaines et athées ils s'en iraient trap-
per, pour faire figure et continuer leur
régime.

À côté de la sympathie infatigable qui
nous fait nous le dévouement des
Frères, une autre consolation, après une
grande peine, leur a été donnée dans l'an-
née qui vient de s'écouler. La mort du digne
cher frère Cabel, directeur de l'École,
fait éclater, autour de son cercueil, les
regrets les plus vifs de ses anciens élèves,
et les témoignages les plus touchants de leur
reconnaissance.

Encore une étoile qui file, dans les écoles
qui ne sont plus chrétiennes : les larmes
des élèves sur la tombe des maîtres !
Et cela doit être. Qui s'est vendu pendant
sa vie, année par année, se trouve payé in-
certainement au moment de sa mort. A celui
qui au contraire qui s'est donné toute sa vie, les
armes, le souvenir ému, et l'humble pierre,
payée sou à sou, par l'obole du pauvre,
pour défendre, contre l'injure du temps, la
dernière trace du maître vénéré.

L'inscription des élèves pour l'année pro-
chaine est déjà plus qu'à moitié faite. Les
autres n'oublieront pas d'accourir.

On dit — et le mot selon la chronique
serait d'une voix « autorisée » — que dans
le monde gouvernemental qui nous tient la
dragée si haute, « ça se décolle ». Chez les
Frères, entre eux et les familles qui les ont
une fois bien connus, « ça peut parfois se
ramollir », — sous le brouillard de certai-
nes erreurs bien excusables, si l'on consi-
dère la somme des séductions et des men-
songes mis en œuvre pour les susciter, mais
ça ne se décolle jamais ». La colle est trop
forte. Dieu lui-même s'est appliqué à la
cassure se fait, ce n'est pas dans le
point, c'est à côté, par violence. Et dans le
point encore vivant, la meilleure partie du
cœur, des uns et des autres, est toujours de
reste.

La tendresse éclairée des familles ne sau-
rait s'y méprendre. Les meilleurs fils leur
viendront un jour des maîtres chrétiens,
et surtout des bons Frères, tout entiers à
Dieu et à leurs élèves.

Car l'éducation est avant tout une œuvre
de cœur.

Heureux l'enfant aimé par ses maîtres !
son âme se dilatera de bonne heure dans la
joie et la confiance, dans l'apprentissage de
l'affection et de la reconnaissance, et il ren-
dra au centuple à sa famille le trésor qu'il
aura reçu.

Mais pour aimer d'un cœur inépuisable,
infatigable et au-dessus de tout découra-
gement « les enfants des autres », il faut au
maître une source de tendresse plus que
naturelle, que Dieu seul peut ouvrir et ali-
menter.

M. le curé de Saint-Pierre, avec sa
grande parole, a largement touché ces cho-
ses du cœur où il excelle à sentir profondé-
ment et à bien dire.

Après cette allocution, avidement recuei-
llie par M. Delpierre, chef d'institution laïque et
moustaches, homme sévère, mais juste et
bon, nous a ouvert, sur l'estrade d'honneur,
la première classe de son établissement,
qu'on peut citer d'ailleurs pour modèle. Un
colonel en retraite, encore plus moustachu,
lui donnait la réplique au sujet de deux jeu-
nes neveux, de caractères différents, confiés
aux soins éclairés et paternels de M. Del-
pierre. L'un des neveux, pour avoir une
bonne promesse par l'oncle colonel, — cette
bonne promesse était d'or, mais cela n'excuse rien,
— n'avait pas craint — chose horrible, sur-
tout entre frères, — de copier sur l'autre une
composition décisive. Comme de juste, le
vicaire, d'ailleurs repentant, a été puni et la
bonne récompensée.

Des chansonnettes, fort bien dites, ont
encadré ce petit drame d'école et de famille.

Nous ne louerons pas les jeunes acteurs
d'avoir fait beaucoup de plaisir à tout le
monde par leur entrain et leur gaieté. Cela
était prévu. Ce qui vaut encore mieux,

c'est que le charme de leur jeu venait sur-
tout d'un grand fond de bonne simplicité et
de bon caractère. Ce dont il faut louer sans
doute, pour leur fait, les familles de ces
chers enfants et la direction des bons Frères.

Voici la liste des principaux lauréats pro-
clamés aux applaudissements de tous :

Première classe. — 1. Gustave Boret. — 2.
Charles Delarue. — 3. Albert Thiffaine.
— 4. Léon Pichard. — 5. Stéphane Ra-
gain. — 6. Édouard Charreau. — 7. Émile
Richer. — 8. Camille Sialelli. — 9. Paul
Lasnier. — 10. René Rolland.

Deuxième classe. — 1. Léon Barbin. — 2.
Léon Tétodoie. — 3. Louis Faustin. — 4.
François Souliman. — 5. Georges Birot. —
6. Émile Lansade.

Troisième classe. — 1. Paul Ferrand. —
2. Alfred Bonaventure. — 3. Louis Boreau.
— 4. Eugène Volant. — 5. Henri Leveau.
— 6. Charles Lamy.

Nous nous empressons de publier une
lettre délicate et bien méritée qu'un de nos
concitoyens, l'honorable M. Desmé, auteur
d'une première Notice sur N.-D. des Ardi-
lliers, vient d'adresser à M^{me} la Supérieure
de N.-D. au sujet de la nouvelle Notice qui
a été publiée il y a déjà quelques mois.

Elle fait le plus grand honneur à l'au-
teur. Tout en nous unissant à M. Desmé
pour le féliciter, nous regrettons vivement
que sa modestie ne lui ait pas permis de
nous faire connaître un nom qui, désor-
mais, a droit à la gratitude de tous les dé-
voués serviteurs de N.-D. des Ardilliers.

« Madame la Supérieure de Notre-Dame,
» De retour chez moi après une petite
absence, je trouve le livre et la lettre que
vous avez bien voulu m'adresser. Je viens
vous en témoigner toute ma reconnaissance,
j'accepte de grand cœur le livre nouveau
sur N.-D. des Ardilliers, mais non les petits
compliments donnés avec tant d'art dans
votre lettre. Mon pauvre petit livre est bien
remplacé par le nouveau. Celui-ci est très-
intéressant et ne rappelle le mien en quoi
que ce soit. Mon amour-propre d'auteur
n'en est point offensé. Que les pèlerins
trouvent une Notice intéressante, que la
Sainte Vierge voie le nombre de ces pèlerins
s'augmenter et qu'elle en soit glorifiée,
c'est là l'essentiel.

» Nous traversons de bien tristes jours
qui menacent de s'assombrir encore. Vous
qui êtes chaque jour aux pieds de N.-D.
des Ardilliers, priez-la bien pour la religion,
pour la France, pour la bonne ville de Sau-
mur et aussi pour

» Votre très-humble et très-obéissant
» serviteur,
» L. DESMÉ. »

Ce petit livre, vraiment saumurois, se
trouve à la sacristie de Notre-Dame.

Nous apprenons également avec plaisir
qu'à partir de la fête de l'Assomption les
pèlerins pourront s'y procurer deux magni-
fiques vues, l'une de notre beau sanctuaire et
l'autre de la chapelle miraculeuse.

La Notice et les Gravures se vendent au
profit de la chapelle.

LES COMMISSIONS SCOLAIRES.

A l'exception de six ou sept communes,
nous connaissons aujourd'hui les commis-
sions scolaires élues dans les communes du
département de Maine-et-Loire.

Sur 384 conseils municipaux, 164 ont
choisi le curé pour faire partie de la com-
mission scolaire. Il y a même 42 communes
qui comptent deux ecclésiastiques dans la
commission ; ce sont : Beaupreau, Jallais,
Chemillé, Le Fief-Sauvin, La Salle et Cha-
pelle-Aubry, Gennes, Durtal, Ponts-de-Cé,
Chazé-sur-Argos, Grez-Neuville, Louvaines,
Saint-Crespin. Voici, par arrondissement, le
nombre des curés élus : Angers 34 ; Cholet
57 ; Baugé 19 ; Saumur 18 ; Segré 36.

On peut estimer que les adversaires de la
loi du 28 mars ont la majorité dans plus de
300 commissions scolaires du département
de Maine-et-Loire. C'est une manifestation
qui mérite d'être prise en sérieuse considé-
ration par les autorités chargées d'appliquer
la loi. (Union de l'Ouest.)

Tentative d'assassinat à St-Mathurin. — Au
moment de mettre sous presse, dit l'Étoile
d'hier, nous apprenons qu'une tentative
d'assassinat a été commise dimanche soir

dans la commune de Saint-Mathurin. L'au-
teur du crime a été aussitôt arrêté ; à de-
main les détails.

POITIERS.

C'est avec le plus vif regret que nous ap-
prenons qu'un affreux accident est arrivé
vendredi à M. Louis de Beauchamp, fils
ainé de M. de Beauchamp, président du
conseil général. En essayant un fusil dans
son parc, l'arme a éclaté entre ses mains et
il a été atteint à la tête. Il a reçu aussitôt
les soins les plus empressés et tout fait es-
pérer que cet accident n'aura pas de suites
graves.

TOURS.

Plusieurs journaux de Paris semblent
croire que l'allocution prononcée à la dis-
tribution des prix du lycée de Tours par
l'honorable général Schmitz aurait scandali-
sés les républicains tourangeaux.

C'est une erreur, dit l'Indépendant ; à part
une petite pincée de frères et amis, tout le
monde a applaudi aux nobles paroles du
général Schmitz, qui a été surtout bien ins-
piré lorsque, après avoir parlé de la famille
et de la patrie, il a dit :

« Nos enfants, en entrant dans la vie,
doivent s'y présenter armés de toutes piè-
ces ; l'esprit doit être sain, les facultés pré-
parées à acquiescer l'équilibre nécessaire à la
lutte, l'âme exempte de la terreur des téné-
bres et ouverte aux nobles aspirations. Les
respectes pour Dieu, la famille, la patrie, sont
inséparables de la vie de l'homme, du
citoyen et du soldat.

» Lorsqu'on n'a pas été initié dès l'en-
fance à ces grands sentiments, la tâche à
accomplir est lourde, le voyage est difficile
et périlleux, car, si la vie apparaît à la jeu-
nesse sous l'aspect d'une suite de perspec-
tives riantes qui se perdent sur des horizons
fortunés, la vérité est que les épreuves vont
grandissant chaque jour avec les devoirs à
remplir, et que, sans un bon naturel, sans
l'éducation virile qui fait les hommes de ca-
ractère, on succombe sous les coups de la
fortune, on est impuissant à supporter ses
disgrâces. »

Ce passage du discours du brave général
a été couvert d'unanimes applaudissements.

SAINT-NAZAIRE.

La fabrique de Saint-Nazaire désirait
acheter un terrain central pour y construire
une nouvelle église, l'ancienne tombant en
ruines. Peu favorable à ce projet, le Conseil
municipal, composé de radicaux, ouvrit ce-
pendant une enquête et l'avis administratif se
terminait par cette formule :

« Le silence des absents sera compté pour
un vote affirmatif. »

Sur 45,000 habitants, 227 seulement
protestèrent, et encore dans ce nombre figu-
raient 55 personnes étrangères à la pa-
roisse. C'est ici que les batteries hypocrites
des républicains se découvrent. Ils ont fait
rejeter le projet par le ministre en raison
« des nombreuses protestations qu'il a sou-
levées ».

Ce triomphe des libre-penseurs n'a pas
été de longue durée ; il vient de se changer
en désastre. M. l'abbé Soulas, curé de Saint-
Nazaire, a acheté en son nom le fameux
terrain, et les travaux du nouvel édifice reli-
gieux ne tarderont pas à commencer, au
grand contentement de l'immense majorité
de la population.

LA PHOTONATURE.

La Décentralisation, de Lyon, signale une
admirable invention qui va révolutionner
l'art de la photographie.

La Photonature, tel est le nom de cette in-
vention, donne la reproduction exacte,
avec leurs tons et leurs nuances diverses,
de tous les objets que, jusqu'à ce jour, la
photographie n'a pu donner qu'en gris et
noir.

Presque toutes les inventions, dit notre
confrère, ont eu à lutter, dès leur appari-
tion, contre la routine, l'indifférence, les
dénigrement ou les difficultés de fabrica-
tion. Ici, rien de semblable ne peut se pro-
duire, car la photonature répond à un be-
soin urgent, et le système peu compliqué
des appareils à l'aide desquels elle s'obtient,
l'emploi de la chaleur, comme principal
agent actif, assurent une fabrication régu-
lière, sans qu'il soit nécessaire pour
cela de soumettre le personnel à de lon-
gues et laborieuses études préparatoires.

Nous avons vu avec plaisir que le côté ar-
tistique n'a pas été oublié, car le pinceau le
plus habile n'eût pu résoudre qu'au prix de
beaucoup de temps et d'une grande dépense
de talent, certaines difficultés qui ont été
promptement et mathématiquement tran-
chées par les appareils.

Il nous paraît donc évident que la photo-
nature est appelée à détrôner la photogra-
phie, comme celle-ci a détrôné le daguer-
réotype, étant donné surtout que MM. les
inventeurs, à côté du résultat artistique,
n'ont pas perdu de vue le côté pratique,
c'est-à-dire la possibilité de livrer leurs
épreuves à prix égal à celles de la photogra-
phie.

On comprendra facilement que le public
n'hésitera pas un instant entre une repro-
duction complète de la nature avec ses nu-
ances variées et les anciens produits, quelque
perfectionnés qu'ils soient, d'autant plus
que la photonature jouit du privilège d'une
inaltérabilité absolue.

De plus, la photonature se fait depuis le
format carte de visite jusqu'à la grandeur
naturelle. Combien de gens reculaient de-
vant la perspective plus ou moins agréable
d'une série de poses de plusieurs heures
pour obtenir le portrait.

Avec la photonature, une pose de quel-
ques secondes suffit pour obtenir un por-
trait, grandeur naturelle, avec ses tons les
plus distincts et d'une ressemblance frap-
pante.

En résumé, la photonature est un grand
progrès, tant au point de vue artistique
qu'au point de vue économique, et il n'est
pas nécessaire de faire des vœux pour sa
réussite.

Dernières Nouvelles.

LE NOUVEAU MINISTÈRE.

Enfin, après plus de huit jours de crise,
le ministère est constitué.

Voici la dépêche que nous recevons à
l'heure de mettre sous presse :

Paris, 8 août, 10 h. 40 matin.

Officiel. — NOUVEAU MINISTÈRE.

M. Duclerc, président du conseil, mi-
nistre des affaires étrangères.

M. Fallières, ministre de l'intérieur.

M. Devès, ministre de la justice, garde
des sceaux.

M. Tirard, ministre des finances.

M. Duvaux, ministre de l'instruction
publique.

M. Pierre Legrand, ministre du
commerce.

Les titulaires des autres ministères con-
servent leurs portefeuilles.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE
(Juillet 1882), à 60 centimes par nu-
méro mensuel. — Quai des Grands-Au-
gustins, 29, à Paris.

Le Magasin pittoresque (rédacteur en chef, M.
Édouard Charton) contient, dans son numéro
de Juillet, les articles suivants :

Un Portrait par André del Sarte ; — l'Amérique
centrale et le canal de Panama ; — le Siège d'une
ville ; — Ancienne tombe de Saint-Pol-de-Léon ;
— le Charbon ; — Curiosités de la vision ; — la
Maison des Musiciens, à Reims ; — l'Hôtel des
Menus-Plaisirs, à Versailles ; — Pieter Vandaal,
nouvelle ; — Pensées de Vinet ; — Application de
la méthode expérimentale à l'histoire des phé-
nomènes volcaniques ; — le Conservatoire des arts et
métiers, à Paris ; — Vézelay ; — le Monogramme
de Colbert ; — Petit Dictionnaire des arts et
métiers.

Vingt-cinq gravures : — Dessins de Bocourt,
Hansen, de Bar, Sellier, Catenacci, Broux, Valen-
tin, Ed. Garnier, Gilbert, Vidal, Rocault, etc.

Abonnement d'un an. — Paris, 7 fr. ; départe-
ments, franco, 8 fr. 50.

Un numéro mensuel. — Paris, 60 c. ; départe-
ments, 70 c.

Le 74^e fascicule de la FRANCE ILLUSTRÉE,
consacré au département de la Marne, est mis en
vente par l'éditeur Jules Rouff.

On y trouve des renseignements très-exacts sur
ce département : situation, limites, nature du sol,
cours d'eau, voies de communication, climat,
culture, industrie, commerce, histoire, statisti-
que, etc., etc.

Quatre gravures, dont la première hors texte,
représentent des vues de Châlons, d'Ay, de Viry-
le-Français, de la cathédrale de Reims, et enfin
une excellente Carte du département, avec plan
de la ville de Châlons, complétant un ensemble
qui justifie l'immense succès obtenu par le grand
ouvrage désormais populaire de V.-A. MALTE-
BRUN.

Table of market prices for various commodities like flour (Blé), oil (Huile), and other goods.

COURS DES VINS.

Table of wine prices categorized by region (Coteaux de Saumur, Champigny, etc.) and quality.

Bibliographie.

MICHELET. — Histoire de Franco et de la Révolution Française. 28 vol. in-8°...

Grand Atlas Départemental de la France, de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes coloriées...

Grand Atlas Universel de DUFOR. 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin...

Guerres de la Révolution et du premier Empire. 15 volumes in-8°, contenant 166 cartes et plans gravés sur cuivre...

L'Art National, par H. Du Cleuziou. Des origines à la Renaissance du XIII^e siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies...

Librairie A. PILON (A. LE VASSEUR, successeur), 35, rue de Fleurus, Paris.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré :

TEXTE : Courrier de Paris, par Gérôme. — Menus faits. — Chronique de la semaine, par Georges Price. — La pêche, par Saint-Marc. — Courrier du palais, par M^e Guérin. — Les concours du Conservatoire, par Ch. Frank. — Arsène Guillot (suite et fin), par P. Mérimée. — Frontine, comédie, par E. de Najac. — La mort de Skobeleff, par R. B. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des modes, par M^{me} Iza de Cérigny. — Échecs.

GRAVURES : Salon de 1882 : section de sculpture : Les derniers moments de Molière, par H.-B. Allouard. — Le bombardement d'Alexandrie (deux gravures). — Alexandrie (six gravures) — Plaisirs d'été ; la pêche. — Les concours du Conservatoire. — Alexandrie : Palais de Saïd-pacha, représentant de la Porte à la conférence. Le nouveau port. Gare Mustapha-Pacha, sur la ligne de Ramleh, près Alexandrie. — Constantinople : Hôtel de l'ambassade d'Italie, occupé par la conférence réunie à Thérapia. — Arabi-pacha et ses troupes. — Le corps du général Skobeleff, exposé sur son lit de parade. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr. ; six mois, 15 fr. 10 ; trois mois, 6 fr. Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ, revue hebdomadaire, 76, rue des Saints-Pères. — Un an : 10 francs. — Six mois : 6 francs.

Georges est un enfant tout fier de savoir décliner son latin et se figure que cette science le met au-dessus du savoir-vivre ; mais sa petite sœur Laure lui démontre que, tout savant qu'il est, il passera pour un vilain s'il ne sait pas se tenir à table. Elle lui enseigne qu'on peut commettre sept fautes en mangeant un œuf à la coque. C'est à l'aide de dialogues de ce genre que M^{me} la comtesse de Ferry fait connaître les

bons usages, dans le Jeune Age illustré, la revue de cette semaine contient l'origine des sexes. La courrière est sur le Gulf-Stream et la fertilité de Roscoff.

CRÉDIT HYPOTHECAIRE (20^e ANNEE)

PRÊTS sur MAISONS et BIRNS RURAUX. Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Pelletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers

Table of train schedules with columns for DEPARTS DE SAUMUR, ARRIVÉES A POITIERS, and ARRIVÉES A ANGERS.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 AOUT 1882.

Large table of stock market prices for various bonds, obligations, and securities, organized into columns for 'Valeurs au comptant' and 'OBLIGATIONS'.

GARE DE SAUMUR.

Table of train schedules for the Gare de Saumur, including routes to Angers and Tours.

Etudes de M^{es} LETOURNEUR, avoué à Baugé, et ROGERON, notaire à Beaufort.

VENTE PAR LICITATION D'IMMEUBLES

L'adjudication aura lieu le Dimanche 3 septembre 1882, à une heure du soir, en l'étude de M^e ROGERON, notaire à Beaufort, par le ministère dudit M^e ROGERON et de M^e GABEAU, notaire à Baugé.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra, qu'en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Baugé, le 14 juillet 1882, enregistré, contradictoirement entre :

1^o Mademoiselle Renée - Eugénie Gillot, sans profession, pensionnaire à la communauté de Jarzé, y demeurant ; 2^o M. Paul-Prospér Chantrier, huissier à Baugé, es-qualité de conseil judiciaire ad hoc de ladite demoiselle Gillot ; Demandeur, procédant sous la constitution de M^e LETOURNEUR, avoué à Baugé, y demeurant, place de la Croix-Orée ; Et :

1^o Mademoiselle Marie-Augustine Gillot, sans profession, pensionnaire, demeurant à l'hospice des Incurables, ville de Baugé ; 2^o M. Eugène Bougué, propriétaire, demeurant ville de Baugé, es-qualité de conseil judiciaire ad hoc de ladite demoiselle Gillot ; 3^o M. Laurent Gillot, propriétaire, demeurant à Baugé, en nom personnel, comme donataire en usufruit ; Défendeurs, ayant pour avoué, à Baugé, M^e COUDREUSE, y demeurant, rue du Cygne ; Il sera, auxdits jour, lieu et heure ci-dessus indiqués, et par le ministère de M^e ROGERON, notaire à Beaufort, et GABEAU, notaire à Baugé, procédé à l'adjudication des immeubles ci-après :

Département de Maine-et-Loire. — Arrondissement de Saumur. — Commune des Rosiers.

PREMIER LOT. Un morceau de terre, dit les Portes, porté au cadastre sous le numéro 304, section B, pour une contenance de 70 ares 7 centiares, joignant : au nord, les héritiers Renault ; au midi, M. Defain ; au levant, un chemin ; au couchant, MM. Priou et Gouzé.

Mise à prix, deux mille cinq cents francs, ci..... 2,500 fr. Pour plus amples renseignements, s'adresser à : 1^o M^e ROGERON, notaire, dépositaire du cahier des charges, chargé de la vente ; 2^o M^e GABEAU, notaire à Baugé ; 3^o M^e LETOURNEUR, avoué à Baugé, poursuivant la vente ; 4^o M^e COUDREUSE, avoué, co-licitant.

Pour placards, LETOURNEUR. Enregistré à Baugé, le 4 août 1882, f^o 34, r^o case 4. Reçu un franc 88 centimes, décimes compris. LUTTMANN.

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A LOUER MAISON Rue d'Orléans. S'adresser audit notaire. (310)

A VENDRE JOLIE PROPRIÉTÉ Située sur les bords de la Loire, à Saint-Clément-des-Levées, Comprenant : trois chambres et une cuisine, grenier, cave, cellier, cour, jardin et hangar. S'adresser à M^{me} veuve BOLOGNESI, rue Dacier, 8, à Saumur. (430)

A VENDRE A LOUER OU A ARRETER Pour se retirer des affaires UNE FABRIQUE DE POTERIE ET GAILLOUX

Bien achalandée et en bon état Belle position avantageuse, bien située, à SAUMUR (Maine-et-Loire) ; MAISON TRÈS-SPACIEUSE Dans laquelle s'exploite cette industrie.

Cette maison, favorable à tout commerce, usine et industrie, pourrait être divisée. — Affaire avantageuse. — Grande facilité de paiement. S'adresser, pour les renseignements et traiter, à Saumur, à M. COULON, propriétaire, rue du Champ-de-Foire, 7, et à M^e BRAC, notaire.

A VENDRE OU A LOUER UNE MAISON Située à Saumur, à l'angle de la rue du Prêche et de la Grande-Rue, Avec service d'eau. S'adresser à M^{me} ROUË, 14, rue de Poitiers. (412)

A CÉDER UN CAFÉ Nombreuse clientèle et dans une position exceptionnelle. S'adresser au bureau du journal.

MAISON A LOUER S'adresser à M^{me} JARDON, rue Saint-Nicolas, 86. (402)

ON DEMANDE Des APPRENTIS S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE D'OCCASION Un OMNIBUS presque neuf, faisant BREAK. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER PRÉSENTEMENT, ÉCURIE, REMISE ET GRENIERS S'adresser rue de la Tonnelie, 19, à Saumur. (423)

A CÉDER De suite UN FONDS DE CHARCUTERIE S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE OU A LOUER PRÉSENTEMENT

MAISONS A Beaulieu, commune de Dampierre. S'adresser à M. Joseph SCHREYER, TRAIER, pâtissier, rue Saint-Jean.

A VENDRE CHIEN DE CHASSE, bon rapport. S'adresser au bureau du journal.

VICHY SOURCE LABAUME ALFRED. Eau minérale alcaline gazeuse, employée avec succès contre le chlorose, gravelle, diabète, dyspepsie, goutte. Chez les M^{es} d'Eaux minérales et Pharmaciens.

NOTICE SUR N.-D. DES ARDILLIERS (2^e ÉDITION) Un volume in-12, avec gravure. Se vend au profit de la Chapelle. — S'adresser à la Sacristie de Notre-Dame.

PHARMACIE-DROGUERIE Ancienne Pharmacie PASQUIER A. CLOSIER, Successeur, Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris, 20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales. Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale. Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies. On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupe de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

Saumur, imprimerie de P. GODET.